



Vigne

Edition **Charentes**

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT** en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les [événements agro-écologiques](#) près de chez vous !

N°03
20/04/2022



Animateur filière
Magdalena GIRARD
Chambre d'agriculture de la Charente-Maritime
magdalena.girard@charente-maritime.chambagri.fr

Directeur de publication
Luc SERVANT
Président de la Chambre Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision
DRAAF
Service Régional de l'Alimentation Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES
Site de Bordeaux

*Reproduction intégrale de ce bulletin autorisée.
Reproduction partielle autorisée avec la mention « extrait du bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Vigne / Edition Charentes N°01 du 24/03/2020 »*



Ce qu'il faut retenir

Phénologie

- **Stade moyen (Ugni blanc) : entre bourgeon dans le coton et pointe verte**

Œufs d'hiver de mildiou

- **Maturité non atteinte**

Mildiou

- **Aucune contamination épidémique annoncée**

Black rot

- **Contaminations prévues, risque fort**

Oïdium

- **Stade de sensibilité non atteint**

Tordeuses

- **Tout début du vol de Cochylis**

Le bulletin de cette semaine est réalisé à partir des données d'observations du réseau de parcelles, complétées par des données « tour de plaine ».

La qualité des données du BSV dépend, en grande partie, de la qualité et de la taille du réseau d'observations du vignoble Charentais. Participez, vous aussi, tout au long de la saison à l'amélioration du réseau d'observations du BSV en multipliant vos signalements (maladies, ravageurs, événements climatiques...) sur le site [Web Alerte Vigne](#).

Phénologie

En moyenne, l'Ugni blanc est au stade 4 (entre bourgeon dans le coton et pointe verte). Les bourgeons les plus avancés sont au stade 9 (2/3 feuilles étalées). La végétation a bien évolué depuis la semaine dernière. Actuellement le taux de bourgeons « débourrés » est de 46%.



Stade 03 – bourgeon dans le coton



Stade 09 – 2/3 feuilles étalées



Stade 12 – 5 feuilles étalées, Merlot sur l'Ile de Ré

Climatologie

→ De la semaine passée

Températures

Les températures moyennes de la semaine passée augmentent et atteignent 14.1°C, contre 10.4°C la semaine précédente.

Pluies

Au cours des sept derniers jours, le réseau de stations météo a enregistré 3 mm de pluie en moyenne. Le secteur Mirambeau – Montendre a été le plus arrosé.

→ Prévisions météo

Les prévisions météo annoncent un important passage pluvieux jusqu'au dimanche et des températures plutôt fraîches.

Maladies

→ Mildiou

Maturation des œufs d'hiver

Les œufs d'hiver de mildiou n'ont pas encore atteint leur maturité au laboratoire. Les échantillons les plus précoces sont mûrs au bout de 48h.

D'après le modèle, la maturité des œufs responsables des contaminations **pré-épidémiques** a été atteinte.

Modélisation (source IFV)

Sur la semaine passée

Au cours de la semaine dernière, le risque potentiel est resté faible sur l'ensemble du territoire. Aucune contamination n'a été calculée par le modèle.

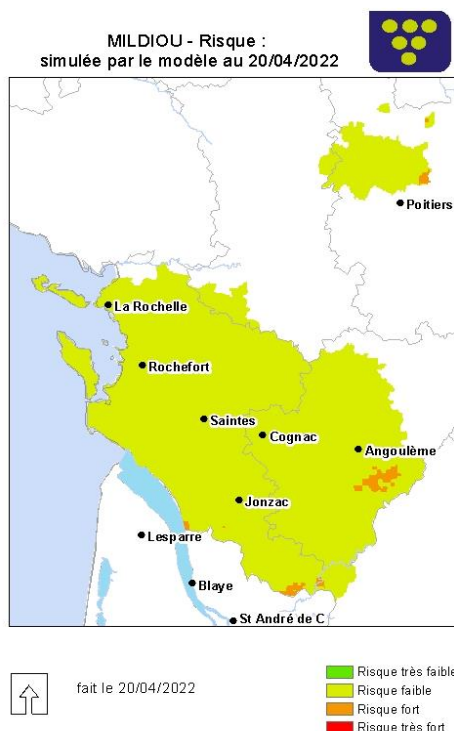
Dans les trois jours à venir

La prévision météorologique la plus probable annonce un cumul de pluie de 25 mm. L'hypothèse humide annonce un cumul de pluie de 45 mm. L'hypothèse sèche annonce un cumul de pluie de 6 mm. Les températures devraient aller de 7 à 10°C pour les minimales et de 16 à 19°C pour les maximales.

Le modèle prévoit le maintien d'un risque potentiel faible sauf dans l'est du vignoble, où une zone de risque potentiel fort devrait s'installer.

Dans le cas de l'hypothèse la plus probable, le modèle calcule des contaminations pré-épidémiques non préoccupantes sur l'ensemble du vignoble.

Dans le cas de l'hypothèse la plus pluvieuse et chaude, des contaminations épidémiques atypiques seront possibles très localement dans le vignoble de Cognac.



**Evaluation du risque :
Possibilité de contaminations pré-épidémiques sans gravité.**



Risque faible, pas de contaminations épidémiques

📖 Consultez la fiche « [mildiou](#) » du Guide de l'Observateur

→ Black rot

Éléments de biologie (rappel)

Au printemps a lieu la dissémination de la maladie par les ascospores produites par les périthèces, puis par les pycniospores produites par les pycnides, commençant parfois bien avant la fin du débourrement de la vigne jusqu'à la fermeture de grappe. Les ascospores peuvent être éjectées après une rosée ou une pluie même faible. Cette contamination peut durer jusqu'à 8h après l'arrêt des pluies.

Contamination primaire : les ascospores ont une capacité de germination différente en fonction de l'humidité relative et de la température :

- 10°C : 24h d'humectation nécessaires
- 13°C - 24°C : 7 - 12h d'humectation
- 27°C : 6h d'humectation
- 32°C et plus : pas de contamination

Modélisation

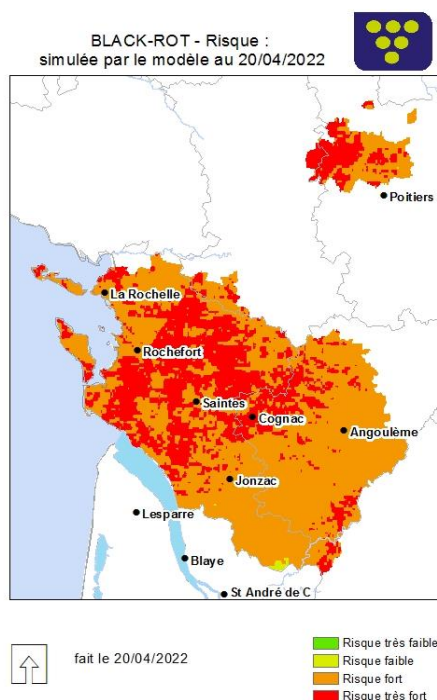
Sur la semaine passée

Au cours de la semaine dernière, le risque potentiel est resté fort à très fort. Aucune contamination n'a été calculée jusqu'à maintenant par le modèle.

Dans les trois jours à venir

Le modèle prévoit le maintien d'un risque potentiel fort à très fort. Certains bourgeons ont atteint le stade de sensibilité (06-éclatement du bourgeon).

Des contaminations épidémiques sont calculées sur l'ensemble du vignoble quelle que soit l'hypothèse météorologique retenue. Le nombre d'organes contaminés pourrait être fort dans les secteurs où les conditions climatiques ont été favorables à la maturation des périthèces. Le nombre d'organes contaminés sera à mettre en relation avec l'historique de la parcelle. Une vigilance particulière sera à accorder aux **parcelles présentant un stock important d'inoculum** (symptômes significatifs les années précédentes).



Evaluation du risque :

Le risque de contaminations est important dans les parcelles présentant de l'inoculum.



▲ Risque fort à très fort

📖 Consultez la fiche « [black rot](#) » du Guide de l'Observateur

→ Oïdium

Sur la semaine passée

Au cours de la semaine dernière, le risque potentiel est resté fort. Aucune contamination n'a été calculée jusqu'à maintenant par le modèle.

Dans les trois jours à venir

La situation de risque potentiel n'évolue pas ces prochains jours. Dans le cas de l'hypothèse la plus probable, le modèle calcule des contaminations épidémiques éparées dans le vignoble. Le nombre d'organes contaminés devrait être très faible.

Evaluation du risque :

Le risque de contaminations existe, mais **le stade de sensibilité n'est pas atteint.**



▲ Risque épidémique très faible

📖 Consultez la fiche « [oïdium](#) » du Guide de l'Observateur

→ Excoriose

Moyens de lutte prophylactique

La lutte prophylactique consiste à :

- Maîtriser la vigueur de la vigne pour en diminuer sa sensibilité : choix du matériel végétal, gestion de la fertilisation et du régime hydrique,
- **Éliminer les bois porteurs de symptômes en conservant les bois les plus sains lors de la taille d'hiver.**

Observations

Il est possible dès maintenant d'évaluer le niveau d'attaque sur les bois laissés à la taille. L'opération consiste à compter **les lattes** présentant des symptômes. Les symptômes sont situés à la base des rameaux (en général sur les 3 premiers entre-nœuds) sous forme de nécroses brunâtres peu profondes, en forme de fuseau, et de lésions étendues d'aspect ligneux ou de blanchiment des rameaux avec des ponctuations noires (pyncnides).

Les premières observations indiquent à ce jour 7,5% des ceps touchés en moyenne sur le réseau.

Seuil indicatif de risque

Le seuil indicatif de risque est de 20% des rameaux laissés à la taille contaminés par l'excoriose.

Au-delà de ce seuil, la maladie peut avoir des conséquences sur le vignoble. Il faudra raisonner en fonction de l'historique parcellaire, de la sensibilité des cépages et des conditions climatiques au cours de la période de sensibilité.

 **Consultez la fiche « [excoriose](#) » du Guide de l'Observateur**

→ Nécrose bactérienne (rappel)

Éléments de biologie

La nécrose bactérienne est provoquée par une bactérie, *Xylophilus ampelinus*, qui vit exclusivement sur la vigne, dans les vaisseaux du bois (dans la sève). Elle n'est pas présente naturellement dans la vigne, elle y est introduite par du matériel végétal infecté (greffons, boutures...) ou par du matériel agricole pollué (sécateurs, machines).

Les bactéries sont émises en abondance dans les pleurs au moment des opérations de taille. Ces pleurs contaminent les bourgeons sains sur lesquels elles s'écoulent. Le vent et la pluie facilitent leur dissémination sur les ceps environnants. Un printemps froid et humide, ainsi que de fortes pluies d'automne sont des facteurs favorisant la propagation de la maladie.

Moyens de lutte prophylactique

La lutte prophylactique consiste à :

- Tailler pendant le repos végétatif complet, en l'absence de pleurs.
- Sortir et brûler rapidement les bois de taille dans les parcelles ayant fortement exprimé la maladie au cours du printemps précédent (la bactérie peut vivre 5 mois dans les bois de taille).
- Attacher rapidement pour limiter la re-contamination par les pleurs.
- Éviter la pré-taille mécanique.
- Limiter les opérations mécaniques occasionnant de nombreuses blessures (épamprage mécanique, effeuillage mécanique) et régler correctement les machines pour réduire ces lésions.
- Entre chaque parcelle, désinfecter soigneusement le matériel (pré-tailleuse, tailleuse, sécateur...) avec de l'eau de javel ou de l'alcool.
- Pour l'ensemble des travaux mutilants (taille, rognages, vendanges...), travailler dans les parcelles contaminées en dernier.
- Dès le mois de juin, repérer les parcelles présentant des symptômes pour leur faire bénéficier les années suivantes des mesures de protection spécifiques aux parcelles contaminées.

Observations

A cette saison, le manque de débourrement est le symptôme principal de la maladie. S'y ajoutent les dessèchements, flétrissements et mort de jeunes pousses peu après le débourrement.

 Consultez la fiche « [nécrose bactérienne](#) » du Guide de l'Observateur

Ravageurs

→ Tordeuses

Les toutes premières captures de Cochylis ont été relevées dans les pièges sexuels à Mortagne s/Gironde.

 Consultez la fiche technique « [vers de la grappe](#) ».



© INRA

Papillon d'Eudémis



© INRA

Papillon de Cochylis

Le Mémo de l'Observateur

A faire :

- Observations débourrement
- **Comptages excoriose et saisie sous Epicure** (rubrique « maladies du bois – viroses »)
- Relevés des pièges sexuels
- Mise en place des pièges chromatiques à partir de la semaine 18

Vous retrouverez tous les protocoles et tutoriels des suivis BSV en [cliquant ici](#)

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine - Vigne / Edition Charentes sont les suivantes : les Chambres d'Agriculture de la Charente et de la Charente Maritime, la Coopérative Agricole d'Achats en Commun et d'Approvisionnement (Île d'Oléron), la Coopérative Agricole de la Région de Cognac, la Coopérative Agricole Terre Atlantique, le Groupe Coopératif Océalia, la Coopérative Agricole du canton de Matha, la Coopérative des Vignerons de l'Île de Ré, Vitivista, le Groupe Isidore, les Ets Fortet-Dufaud, les Ets Soufflet Agriculture, les Ets Landreau et Fils, les Ets Piveteau, les Ets Niort Agricole, les Ets Etourneauud, la FDCETA, la FREDON Nouvelle Aquitaine, l'Institut Français de la Vigne et du Vin, la Station Viticole du BNIC et les Établissements d'enseignement agricole de Saintes, Jonzac, Barbezieux et l'Oisellerie.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".